



Communiqué

Hébergements d'urgence

La Ville de Lausanne active son plan «Grand froid»

Compte tenu des températures actuelles, accentuées par un épisode de bise, la Ville de Lausanne augmente temporairement sa capacité d'accueil d'urgence de 50 places dès ce lundi 8 janvier 2024.

Dès ce lundi soir, l'abri PC de la Rouvraie ouvrira en offrant 50 lits supplémentaires au dispositif existant. Le lieu sera exploité par la Protection civile de la région lausannoise, en collaboration avec le Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité (SISP). Il sera ouvert, comme les autres hébergements, de 21h à 8h et permettra à chaque personne accueillie de se restaurer, de prendre une douche et de dormir dans un lit.

La priorité de la Ville est de réduire les risques liés à la grande précarité au moment où des températures négatives s'abattent sur notre pays, accentuées par la présence de bise. Pour rappel, l'Equipe Mobile d'Urgences Sociales d'Unisanté (EMUS) peut être appelée au numéro 0848 133 133 (centrale des médecins de garde) pour signaler toute personne sans-abri et dormant dehors.

Cette mesure est temporaire; elle sera levée dès que cet épisode de froid plus intense sera passé. Le plan Grand froid est financé par le Canton et les communes via la participation à la cohésion sociale.

Le dernier plan «Grand froid» pour les hébergements d'urgence remonte au 18 janvier 2023, où un tel plan avait été activé pendant 22 jours.

Annualisation de 235 places en 2024

Pour rappel, la Ville a présenté en décembre 2023 sa stratégie à moyen terme de lutte contre le sans-abrisme. Dans ce cadre, son dispositif d'hébergement d'urgence et d'hébergement d'urgence de transition verra déjà cette année 235 places annualisées grâce à une augmentation de la participation cantonale et une vision partagée avec le Conseil de politique sociale. Elles se répartissent comme suit :

Hébergements d'urgence : 200 places

- 41 places à l'Etape Saint-Martin, gérées par la Ville de Lausanne
- 31 places à la Marmotte, gérées par l'Armée du Salut
- 26 places au Sleep-In, par l'Association du même nom
- 60 places à l'abri PCi de la Vallée de la jeunesse (dans l'attente d'une alternative), gérées par la Ville de Lausanne
- 42 places à l'avenue Tivoli, gérées par la Ville de Lausanne (ouverture dans les prochaines semaines)



Hébergements d'urgence de transition : 35 places à Renens, gérées par la Ville de Lausanne.

L'immeuble situé à la rue de la Borde 47 reste, quant à lui, à disposition de la Ville jusqu'en mars 2024.

Ce dispositif d'hébergement d'urgence s'inscrit dans un dispositif plus large d'aide au logement. A côté des hébergements d'urgence, dernier rempart pour éviter de passer la nuit dans la rue, et des hébergements d'urgence de transition, la Ville gère un dispositif communal d'aide sociale au logement. Ce dernier offre plus de 580 logements avec un accompagnement social aux personnes résidant à Lausanne en situation de précarité, qui ont perdu leur logement ou qui sont sur le point de le perdre.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Émilie Moeschler, conseillère municipale, direction des Sports et de la cohésion sociale, tél. +41 21 315 42 00**
- **Olivier Cruchon, chef du Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité, tél. +41 21 315 73 10**
- **Eliane Belser, responsable de l'aide sociale d'urgence, Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité, tél. +41 21 315 72 18**

Lausanne, le 8 janvier 2024